

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD
COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 2 avril, à 17h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 27 mars, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Paul QUILICHINI.

En exercice : 15	Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BAGGIONI Lionnel, CASTELLANI Jacqueline, CHIESI Jean-Luc, GIUDICELLI Paul, GIUSEPPI Eugénie, LESAGE Anne-Lise, LOTTIN Elodie, QUILICHINI Céline, QUILICHINI Paul, SAMPIERI Jean-Pierre, WIRTZ Sylvie
Présents : 12	Etaient absents : CESARI Jacques, MANICCIA Christophe
Votants : 13	Etaient représentés : BARTOLI Catherine
	Secrétaire de séance : QUILICHINI Céline
	Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Objet : Désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) des Plaines du Sud

Le Maire rapporte au Conseil Municipal,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) des Plaines du Sud ;

En prévision du renouvellement découlant des élections municipales du 15 mars 2026, il appartient au Conseil Municipal de désigner les Conseillers Municipaux (titulaires et suppléants) qui représenteront la commune de Pianottoli-Caldarello au sein du SIVOM des Plaines du Sud.

Conformément aux dispositions des statuts du SIVOM des Plaines du Sud, le nombre de délégués titulaires est fixé à 2 pour la commune de Pianottoli-Caldarello, chaque membre titulaire devant avoir son délégué suppléant.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la désignation de ses représentants au SIVOM des Plaines du Sud comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
1. Paul QUILICHINI	1. Jean-Pierre SAMPIERI
2. Jacqueline CASTELLANI	2. Céline QUILICHINI



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : Désigne, pour représenter la commune de Pianottoli-Caldarello au sein du SIVOM des Plaines du Sud, les personnes suivantes :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
1. Paul QUILICHINI	1. Jean-Pierre SAMPIERI
2. Jacqueline CASTELLANI	2. Céline QUILICHINI

Voix POUR	13
Voix CONTRE	
ABSTENTION	
NON PARTICIPATION	

<p>Affichée et transmise en Préfecture le :</p> <p style="text-align: center;">08/04/2026</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarelo, le 2 avril 2026, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 08/04/2026</p> <p style="text-align: right;">Le Maire,  Paul QUILICHINI</p> 
---	---